

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FORTUNA Multi INDEX 10; numéro de valeur / ISIN: 11073905 / CH0110739056

Société de gestion du fonds: Fortuna Investment AG, Soodmattenstrasse 10, 8134 Adliswil, Suisse

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de placement du fonds consiste à augmenter la valeur d'inventaire nette en diversifiant les risques autant que possible.

Le gestionnaire du fonds prend les décisions à son entière discrétion et dans le respect des restrictions de placement prescrites.

Après déduction des liquidités, le fonds investit au moins 51% de ses actifs dans des parts d'autres fonds (fonds cibles) tels que des fonds indiciels, notamment les Exchange Traded Funds (ETF).

Après déduction des actifs liquides, le compartiment investira jusqu'à 49% de ses actifs dans :

- Instruments et droits de participation (actions, certificats de jouissance, bons de participation, parts de coopératives). L'allocation se situe entre 0% et 30%. L'exposition aux actions ciblée est de 10%.
- Les titres et droits de créance (obligations, bons de souscription, obligations convertibles). L'allocation se situe entre 70% et 100%.

Le total des actifs est alloué de la façon suivante :

- Investissement minimal de 60% et maximal de 100% dans des actifs libellés en francs suisses (CHF).

- Investissement minimal de 33% et maximal de 100% dans des instruments et droits de participation dans des entreprises suisses.
- Investissement minimal de 70% et maximal de 100% dans des instruments et droits de participation libellés en francs suisses (CHF).

En général, les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts par la société de gestion du fonds tous les jours d'ouverture de la Bourse au négoce.

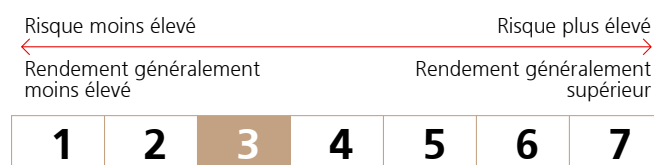
Toutefois, la société de gestion du fonds peut suspendre les rachats dans des circonstances exceptionnelles, en tenant dûment compte de l'intérêt des investisseurs.

Le fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de gestion du change et de la duration.

Les revenus du fonds sont conservés par celui-ci (réinvestis).

Le principal objectif du compartiment consiste à développer les actifs du fonds tout en maintenant une large diversification du risque.

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur cette catégorie

L'indicateur ci-dessus ne reflète pas le risque d'une éventuelle perte de capital, mais mesure la volatilité passée du fonds. Il n'est pas possible de prédire la performance future. Le classement du fonds est susceptible de changer ultérieurement et ne peut être garanti. Même un fonds appartenant à la catégorie 1 n'est pas dénué de tout risque.

Pourquoi ce fonds relève-t-il de la catégorie 3?

Le fonds est classé dans la catégorie 3 car la volatilité du prix de ses actions est typiquement assez faible, ce qui se traduit par un risque de pertes et un potentiel de gains tous deux relativement faibles.

Le fonds peut investir dans des obligations de diverses qualités de crédit, dans des titres du marché monétaire et dans des actions à l'échelle mondiale et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il présenter une capacité et une tolérance au risque adéquates. La valeur d'une part peut

chuter en deçà du prix d'achat. La valeur du portefeuille peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants:

- le fonds est exposé à des risques liés aux erreurs opérationnelles ou humaines susceptibles d'intervenir aux niveaux de la société de gestion d'actifs, d'un dépositaire ou d'autres tierces parties.
- Les placements en titres à revenu fixe sont généralement considérés comme assortis d'un certain risque de crédit (c'est-à-dire le potentiel de perte lié à une défaillance de l'émetteur).
- Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, ce qui peut réduire le risque pour les investisseurs ou augmenter les risques de marché ainsi que le potentiel de perte lié à une défaillance de la contrepartie.
- Ce fonds se caractérise par un style de gestion très actif. Sa performance est donc susceptible de s'écarter fortement de celle de votre indice de référence.
- Chaque fonds est exposé à des risques spécifiques. Les descriptions des risques figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les commissions et autres frais payés servent à financer la gestion du fonds et la conservation de ses actifs ainsi que la commercialisation et la distribution des actions du fonds. Tous les coûts engagés réduisent les rendements potentiels de l'investisseur.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement¹

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Aucun

Frais annuels prélevés sur la part

Frais courants	1.25%
----------------	-------

Coûts à la charge du fonds dans certaines circonstances.

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

¹ Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

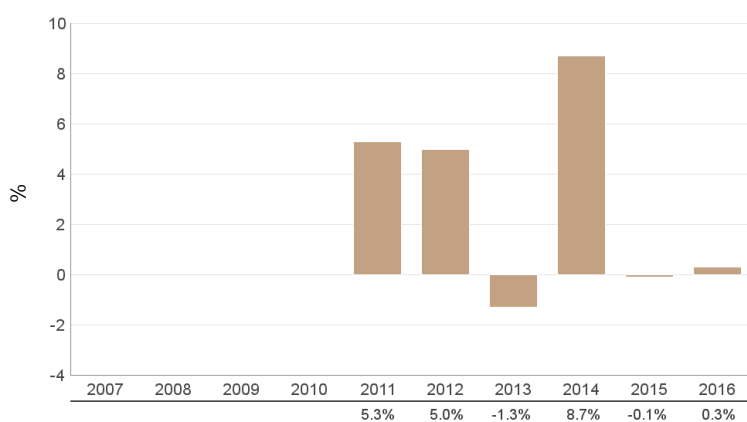
Les **commissions d'émission** indiquées ici constituent des montants maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour connaître les montants applicables, consultez votre conseiller financier.

Les **frais courants** présentés ici se fondent sur les douze mois précédant la préparation de ce document. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Ne sont pas inclus:

- Les coûts de transaction, à l'exception des coûts d'achat et de vente d'unités d'autres fonds.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section 5.3 «Rémunération et frais accessoires» du prospectus, qui est disponible à l'adresse **www.fortunainvest.ch**.

Performance à ce jour



Les résultats passés ne sont pas représentatifs de la performance future.

Le graphique montre la performance de placement du fonds calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul de la performance passée tient compte de tous les frais à l'exception des frais d'entrée. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

Le fonds a été lancé le 01.10.2010.

La performance passée a été calculée en CHF.

Informations pratiques

Banque dépositaire

EFG Bank SA, Zurich, succursale de Lugano

Informations complémentaires

Vous pouvez obtenir gratuitement des informations sur FORTUNA Multi INDEX 10 et les catégories de parts disponibles, le prospectus avec contrat de fonds intégré ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, en allemand, auprès de la société de gestion du fonds, de la banque dépositaire, des distributeurs du fonds ou en ligne à l'adresse **www.fortunainvest.ch**. D'autres documents sont aussi disponibles.

La monnaie de la catégorie de parts est CHF. Le cours des actions est publié chaque jour ouvré.

Législation fiscale

Le fonds est soumis au droit fiscal suisse. En fonction de votre pays de domicile, les impôts que vous devez acquitter au titre des revenus du fonds pourraient en être affectés. Il vous est recommandé de consulter un conseiller fiscal pour en savoir plus.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de Fortuna Investment AG ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus avec contrat de fonds intégré.

Cet organisme de placement collectif (fonds) est approuvé et supervisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Fortuna Investment AG est autorisée en Suisse et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **24. Avril 2017**.